



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Code de l'entreprise en outre-mer / commenté sous la direction d'Olivier Magneval et Ferdinand Mélin-Soucramanien
éd. LexisNexis, 2016
cote : 60.718

Depuis la départementalisation en 1946 de nos « vieilles colonies », les Antilles françaises, la Guyane et la Réunion, devenues Départements d'outre-mer, leur spécificité a été reconnue dans de nombreux domaines, politique, économique, fiscal, social, culturel. De nombreux textes l'ont consacrée mais le monde des affaires intervenant dans ces départements ne disposait pas jusqu'à ce jour d'un recueil pratique regroupant ces textes.

Grâce à l'initiative heureuse de l'Association des chambres de commerce et d'industrie des outre-mer (ACCIOM) sous la houlette de son président, M. Manuel Baudouin, président de la Chambre de commerce de la Martinique, cette lacune vient d'être comblée. Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont acteurs de la vie économique de ces départements, disposent maintenant d'un ouvrage de référence à consulter pour répondre à leurs interrogations et les aider à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Du au travail remarquable réalisé sous la direction de MM. Magneval et Melin-Soucramanien, avec la collaboration d'une douzaine d'auteurs, cet ouvrage collectif se présente sous la forme d'un code assez volumineux de plus de mille pages composé de sorte à en faciliter l'usage. Il ne s'agit pas d'un traité ésotérique destiné à quelques spécialistes de la matière, universitaires, magistrats, avocats, mais d'un guide réalisé à l'intention des professionnels de l'économie des départements d'outre-mer, industriels, importateurs, exportateurs, commerçants, exploitants agricoles, banquiers, artisans, pouvoirs publics, etc... L'analyse forcément sommaire qui suit en montrera tout l'intérêt.

Une brève première partie, « Le droit des outre-mer », présente en introduction les cadres européen et constitutionnel du droit spécial applicable outre-mer. La deuxième partie constitue l'essentiel du corps de l'ouvrage. Code par code, commerce, consommation, transports, énergie, etc ... sont exposées et commentées les dispositions codifiées s'appliquant à l'outre-mer.

La troisième partie vise les dispositions non codifiées, ensemble de lois récentes de 1983 à 2015 touchant à des mesures diverses culturelles, fiscales, économiques, énergétiques. Enfin la quatrième partie est consacrée à la mise en œuvre par les départements et régions du



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

pouvoir législatif et réglementaire qui leur est délégué en application de l'article 73 de la constitution.

In fine, une table des textes cités, codifiés et non codifiés, ainsi qu'un index alphabétique, faciliteront la consultation des dispositions recherchées. En addendum la loi de finances pour 2016.

Ainsi les chefs d'entreprise et les différents acteurs et responsables de l'économie en outre-mer ont-ils à leur disposition un instrument juridique élaboré, touchant à tous les domaines de leur activité. On ne peut que souhaiter une large diffusion de ce nouveau code.

Michel David